

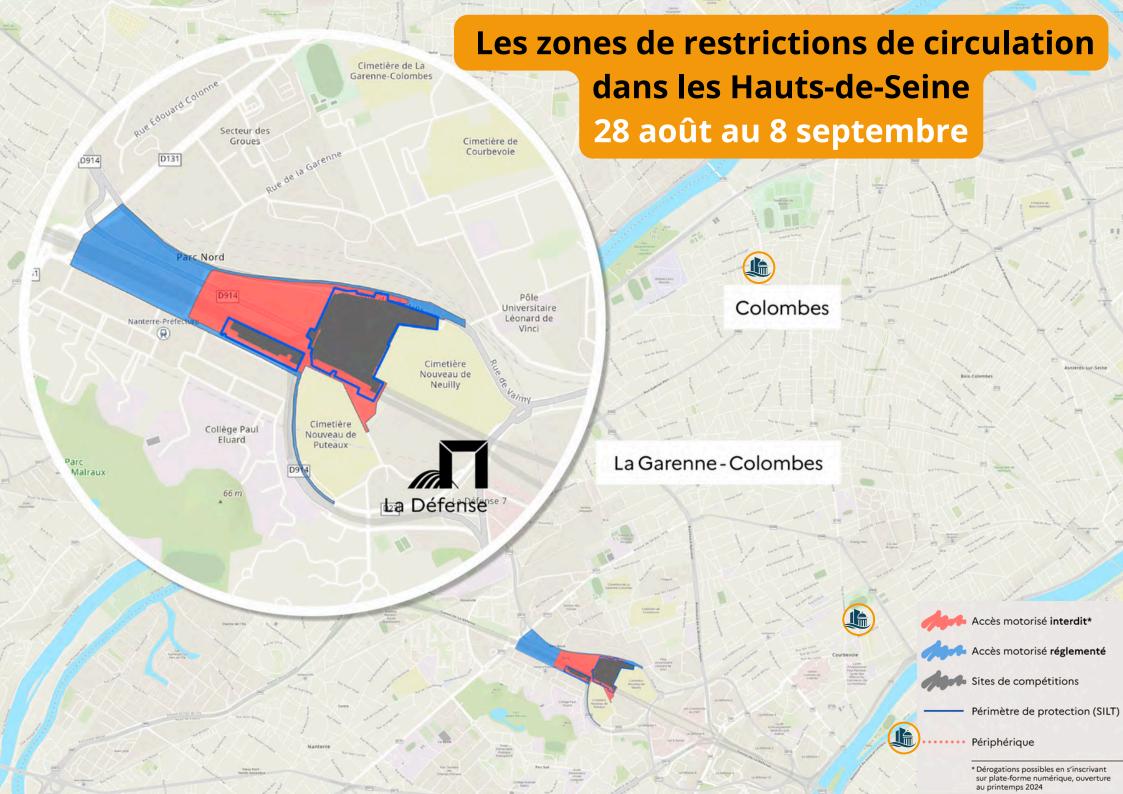
Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations pratiques concernant les Jeux Paralympiques et leurs incidences sur vos déplacements au CHRDS

- Les **zones de restrictions** de circulation en Ile-de-France
- Les règles de restrictions et dérogations ainsi que les modalités de demande de justificatif de mission
- Les conséquences sur les **transports en commun**
- Le covoiturage
- L'hébergement d'urgence au CHRDS
- Le site <u>anticiperlesjeux.gouv.fr</u>



Les zones de restrictions durant la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques 28 août 2024





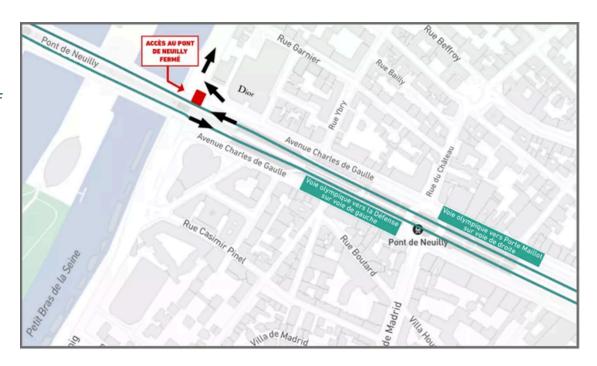
Les principales zones de restrictions de circulation à Neuilly-sur-Seine 15 juillet au 11 septembre

La circulation sur la RN 13 et accès au Pont de Neuilly

Neuilly-sur-Seine sera traversée par les voies olympiques* au niveau de la RN13.

- Dans le sens Porte Maillot/La Défense, la voie olympique utilisera la voie de droite ce qui implique la fermeture (sauf bus) de la bretelle d'accès au Pont de Neuilly, côté Dior, du 15 juillet au 11 septembre.
- Dans le sens La Défense/Porte Maillot, la voie olympique sera sur le côté gauche.
- A l'heure où nous publions cette information, la réouverture de la voie dédiée pendant la période entre les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques n'est pas confirmée par la Préfecture.
- L'accès aux rues transversales à la RN 13 ne sera pas empêché par les voies olympiques, lesquelles resteront néanmoins prioritaires. Cet accès sera également possible pour les livraisons des commerçants.

* Les voies olympiques sont des voies réservées aux véhicules accrédités par l'organisation des JO Paris 2024. Ces voies olympiques permettent de desservir directement les sites de compétition afin de faciliter les trajets des personnes accréditées. Sont concernés : les véhicules des personnes accréditées, les taxis, les véhicules de transport en commun, les véhicules destinés à favoriser le transport des personnes à mobilité réduite et les véhicules de secours et de sécurité.





Suivez l'actualité sur le site de la ville de Neuilly-sur-Seine





Les règles de restrictions et dérogations

Les QR codes seront obligatoires pour accéder en véhicule motorisé aux périmètres de sécurité.

3/1/2

Il est possible d'obtenir un QR code sur la plateforme dédiée https://www.pass-jeux.gouv.fr/

Pour obtenir un **justificatif de mission**, veuillez en faire la demande auprès du secrétariat de la DRH à l'adresse <u>drh-chrds@ch-rivesdeseine.fr.</u> Les justificatifs demandés durant l'été seront envoyés sous 10 jours ouvrés.

Les zones rouges ne pourront être traversées s'il ne s'agit pas du lieu de provenance / destination.

	Périmètre bleu	Périmètre rouge	Justificatifs		
Véhicule de sécurité, urgences, dépannages Police municipale / secours / véhicules "opération sentinelle"	Oui	Oui	/		
Ambulances privées hors urgences	Oui	Oui avec un pass numérique	Titre d'identité de l'équipage + attestation de l'employeur + justificatif de mission		
Véhicules utilisés pour l'accès aux centres de soins (hôpitaux, cliniques, médecine e ville)	Oui	Oui avec un pass numérique	Titre d'identité + carte professionnelle + justificatif de mission		

Les stations de métro fermées

- "Champs-Elysées Clémenceau » du 22/08 au 08/09
 "Concorde » « Tuileries » du 17/06 au 21/09
- **8 « Concorde »** du 17/06 au 21/09
- **(Concorde »** du 17/05 au 21/09
- « Champs-Elysées Clémenceau » du 22/08 au 08/09



Les stations de tram non desservies

- T2 « Porte d'Issy » et « Porte de Versailles » du 29/08 au 07/09
- **T3a « Porte de Versailles »** du 29/08 au 07/09
- **T3b « Colette Besson »** du 29/08 au 08/09

Les lignes les plus fréquentées permettant la desserte d'une majorité des sites de compétition







































direction Ermont-Eaubonne



direction Versailles Rive Droite



direction Meaux





Le réseau de bus sera modifié, notamment par :

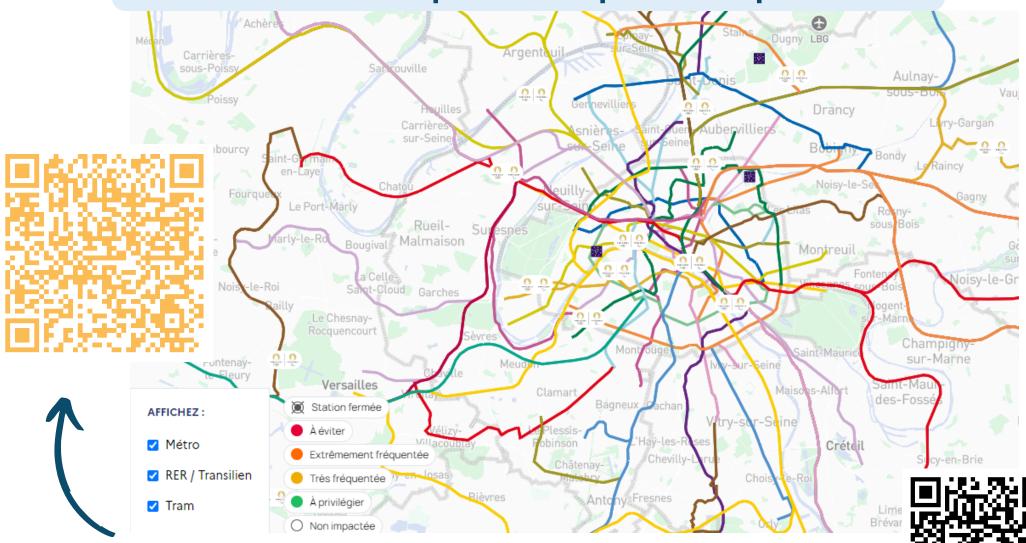
- Le montage et démontage des sites de compétition éphémères dans Paris Centre de mars à octobre
- La préparation de la cérémonie d'ouverture du 28 août

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des bus desservant les 5 sites du CHRDS qui seront déviés avant, pendant et après cet événement :

BUS	Site de Courbevoie	163	164	176				
	Site de Neuilly-sur-Seine	43	73	82	93	163	164	176
	Site de Puteaux	93	144					
	CAMSP / PDAP de Courbevoie	176	175					
	CAMSP de Colombes	164	167	176	304	366	378	



La carte interactive pour anticiper vos déplacements



Flashez le QR Code ou cliquez sur le plan

Pour consulter le tutoriel en vidéo

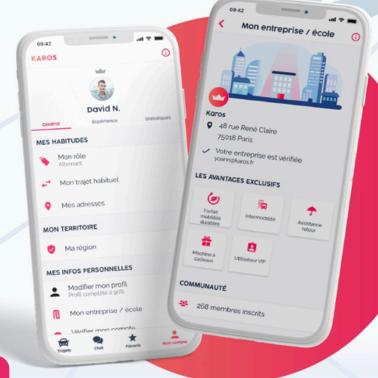
Pensez au covoiturage avec KAROS

Rattachez-vous au centre Hospitalier pour covoiturer et bénéficiez de tous les avantages

Téléchargez Karos depuis votre App store ou Play store

Créez votre compte, renseignez l'adresse de votre entreprise et identifiez-vous dans la rubrique « Mon entreprise »

C'est parti! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'app





Recevez une prime de 100 €



L'hébergement d'urgence au CHRDS







Le CHRDS peut mettre une chambre à votre disposition pour une durée limitée et selon les places disponibles.

Modalités de fonctionnement :

Neuilly-sur-Seine

Récupération des clés au standard avant 17h

Courbevoie

Récupération des clés avant 17h:

- Semaine: au standard
- Week-end : auprès de l'agent de sécurité

Puteaux

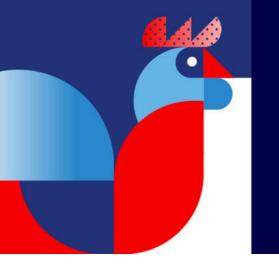
Récupération des clés avant 17h:

- Semaine: au standard
- **Week-end**: auprès du cadre de garde

Vous devrez rendre les clés au plus tard à 9h.

Dès lors que vous rencontrerez une difficulté, n'hésitez pas à vous manifester pour réserver une chambre :

• à partir du vendredi 2 août, auprès de Myriam JOLIVET, mjolivet@ch-rivesdeseine.fr ou 01.49.04.32.54







Rendez-vous sur <u>anticiperlesjeux.gouv.fr</u>
pour retrouver toutes les informations liées aux déplacements
pendant la période des Jeux.

Vous pourrez notamment retrouver une carte interactive avec l'état prévisionnel du trafic pour les transports en commun, des routes avec les périmètres de restriction de déplacement (bleu et rouge) et les voies olympiques.